

Gestion des instances, comités, commissions et Gestion et convocation aux séances



Collectivités



Autres établissements publics

- Profitez des évolutions du Code Général des Collectivités Territoriales permettant désormais l'envoi des convocations par voie électronique, tel que précisé dans les dispositions des articles L.2121, L.3121 et L.4132.
- Le service proposé permet l'**optimisation des échanges** dans l'organisation de ces groupes.
- Ce service permet de **gérer** simplement l'ensemble de vos **groupes et convocations** aux séances.
- Depuis une interface simple, vous pourrez accéder à l'annuaire de vos commissions :
 - Chaque membre est identifié par un nom, prénom, fonction, téléphone fixe, mobile, adresse email.
 - Vous pourrez facilement rajouter/supprimer des membres.
- Pour chaque groupe, vous pourrez planifier et définir vos séances :
 - L'ordre du jour.
 - Date de la séance, heure de début et sa durée.
 - Le contenu de la séance.
 - Vous pourrez rattacher à la séance autant de documents que vous souhaitez et les identifier par nature (Convocation, Ordre du jour, Délibération, Délégation, Compte rendu, ...). Les natures de documents sont extensibles.
 - Pour chaque document rattaché à la séance vous pourrez définir des critères : version, objet, nature et date.
- Pour chaque séance, vous pourrez convoquer les membres du groupe, **par email et sms** :
 - Chaque membre convoqué à la séance pourra en consulter son détail.
 - Chaque membre pourra répondre à la convocation en acceptant ou en déclinant.
- La séance terminée, elle pourra être enrichie de nouveaux documents et mis à disposition des membres.
- Les séances pourront être archivées pour consultations ultérieures.



